

INTERNATIONAL – Un brevet sur une variété indienne de blé contestée

Par Christophe NOISETTE

Publié le 27/01/2004

A l'initiative de Greenpeace et de plusieurs ONG indiennes, comme the Research Foundation for Science, Technology and Ecology (RFSTE) ou Bharat Krishak Samaj (BKS), une pétition a été adressée au Bureau Européen des Brevets (EPO en anglais) pour dénoncer le brevet accordé à Monsanto sur une variété indienne de blé, le Nap Hal. Ce brevet a été déposé à l'origine par Unilever. Or, en 1998, Monsanto a racheté la division « blé » de cette firme et donc ce brevet. Pour les pétitionnaires, ce brevet, déposé à l'EPO sous le numéro EP 445929 le 21 mai 2003, est illégal car cette variété a été cultivée et améliorée pendant des décennies par les paysans indiens.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/international-un-brevet-sur-une-variete-indienne-de-ble-contestee/